

DELIB 04-2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE VIVIERS-LES-MONTAGNES**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 17

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 11/03/2024

Date d'affichage : 11/03/2024

L'an deux mille vingt et quatre et les vingt-deux mars à 18 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de VIVIERS-LES-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Joseph BRAMARDI, Vice-Président.

Présents : Marie-Rose LADOWICHT, Maud FLAMANT, Jean-Michel MAUREL, Joseph BRAMARDI, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Arlette GLORIA, Mireille PELOZO, Yvonne NEGRE,

Pouvoirs : Mme Monique BERTRAND pouvoir à Arlette GLORIA, Alain VEUILLET pouvoir à Marie-Rose LADOWITCH

Absents : Pascale PRADES, Sylvie CALAS, Isabelle de VIVIES

Retard : Christelle COURTOIS-SABARTHES arrivée pour la délibération 02-2024 à 18h16.

Secrétaire : Marie-Rose LADOWICHT

Objet de la délibération : **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Monsieur le Vice-Président présente au conseil d'administration le budget primitif de l'exercice 2024.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, (Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2024 du CCAS.

La secrétaire de séance
Marie -Rose LADOWICHT

Fait en séance les jour, mois et an susdits.
Le Vice-Président du CCAS,
Joseph BRAMARDI

